

Le Mag

INFORMATIONS MUNICIPALES DE CASTETS



N°43
Décembre 2023



Chères Castésiennes, Chers Castésiens,

Et si gérer une commune « en bon père de famille », c'était surtout investir dans la jeunesse ? C'est du moins le choix que nous avons fait à Castets, comme en témoigne le dossier de ce numéro. L'école, le périscolaire, les moyens humains, structurels et financiers mis au service des enfants, des adolescents et de leurs parents, représentent une part importante de notre action au quotidien.

La rénovation de l'accueil de loisirs l'illustre bien. Il ne s'agissait pas seulement de faire d'un bâtiment ancien un lieu confortable, pratique et économe en énergie. Nous voulions assurer un mode de garde accessible, efficace, vertueux, aux enfants de la commune et à leurs parents. Je remercie tout particulièrement l'équipe du service Enfance-Jeunesse pour sa patience et son adaptabilité au calendrier imposé par les travaux.

Par ailleurs, l'adoption du repas à un euro à la cantine scolaire, auquel est éligible une grande majorité de familles, permet de proposer à tous une cuisine locale, de saison, souvent bio, et fabriquée par des agents compétents et motivés.

Bien manger, travailler à l'école dans de bonnes conditions, mais aussi encourager les découvertes, l'apprentissage de la nage, du respect, de l'autonomie... Autant de pierres posées sur le chantier du vivre ensemble.

En parlant de construction, et de long terme, le lotissement du Mouncaout II, dix ans après le premier, veut apporter une réponse locale et responsable aux problèmes de logement des familles castésiennes. Plutôt que de recourir à un lotisseur, la commune a préféré conserver la mainmise sur l'opération, pour favoriser la mixité sociale, la préservation de l'environnement et... des prix raisonnables. Encore un pari sur l'avenir !

Bonne lecture à toutes et à tous !



***Je vous invite tous
à l'Estanquet le
vendredi 12 janvier
à 19h pour fêter
l'année 2024 et
vous présenter les
nouveaux projets !***

Philippe Mouhel
Maire de Castets



P/ 4

Vie communale

Avoir une commune fleurie oblige parfois à des choix difficiles...

P/ 11

Fiscalité

Chose promise, chose due, les taux d'imposition municipaux restent inchangés.

P/ 14



Urbanisme

La commune met sur le marché un nouveau lotissement.

P/ 5

Entreprendre

Ils ont choisi de s'installer à Castets : découvrez ces nouveaux services.

P/ 12



P/ 15

La vie du territoire

Les services de l'intercommunalité vous accompagnent au quotidien.

P/ 6



Environnement

Habitat collectif ou particulier, il y a une solution de compostage pour chacun.

P/ 16



Jeunesse

Rénovation de l'accueil de loisirs, cantine à 1€, la commune investit pour les tout-petits.

P/ 13

Culture

Lecture, sculpture, jeux, animations, il y a de tout et pour tous à la ludo-médiathèque.

P/ 10

Patrimoine

À chaque village, son monument aux morts et son histoire, découvrez celui de Castets.

Portrait

Chaque photo raconte une histoire mais connaissez-vous celle derrière ce cliché ?

Précision Architecte : dans notre dernier numéro du Mag de juillet 2023, nous avons omis de préciser que les 2 bâtiments cités, L'Espace Vert Rameau et le futur hangar à bateaux, sont l'œuvre de l'architecte Lionel Voinson, de l'agence Equilibre de Dax.

Le Mag.

Magazine d'informations de Castets-des-Landes.

Mairie – Place Edouard Laudouat – 40260 Castets

Tél. 05 58 89 40 09 – mairie@castets.fr – castets.fr

Directeur de publication : Philippe Mouhel, Maire – Éditeur : ville de Castets.

Conception : Service Communication.

Comité de rédaction : Vanessa Fruit, Coralie Seys, Catherine Soler,

Thierry Dibos, Guillaume Galichet, Denis Vêjux, Fabienne Zwiller-Cahn.

Crédit photos : Mairie de Castets, AdobeStock.

Tirage : 1 500 exemplaires.

Impression : Imprimerie Gutenberg - 40100 Dax



Pas facile de le dire... Avec des fleurs !

La commune s'est retirée du label « Village fleuri » et a mis un terme au don de plants issus des serres municipales... pour avoir plus de fleurs dans l'espace public !



Comme plusieurs villes et communes de France ces dernières années, Castets s'est désinscrite du label « Villes et villages fleuris ». En cause, les évolutions du règlement, qui intègrent de nouvelles contraintes, compliquées et onéreuses à suivre : choix d'espèces nécessitant moins d'arrosage, suppression des suspensions, tonte différenciée... Si ces critères répondent à des aspirations légitimes du Conseil National Villes et Villages Fleuris, ils ne sont plus cohérents avec les attentes des Castésiens.

Récolte décevante

De même, la commune a décidé d'arrêter la distribution gratuite de plants issus des serres municipales. Mise en place voici plusieurs années, celle-ci n'a jamais donné les résultats attendus. Les fleurs n'étaient pas assez visibles dans l'espace public d'autant que cela représentait un coût important pour la municipalité sans le retour escompté. Ce manque d'engagement, regrettable, a conduit la commune à faire le choix de garder ses plants pour les massifs publics.

Privilégier l'action municipale

Paradoxalement, ces deux décisions visent à favoriser le fleurissement communal. Plutôt que de disperser ses efforts à satisfaire les critères d'un concours devenu un peu « hors-sol », ou de compter sur les bonnes volontés individuelles, la mairie recentre ses moyens sur l'action de ses agents. Des choix qui, on l'espère, porteront leurs fruits (façon de parler !) pour embellir l'espace public.



Pour bien commencer la nouvelle année !

Philippe Mouhel, maire de Castets et son conseil municipal vous convient à la cérémonie des vœux qui aura lieu :

Le vendredi 12 janvier 2024 à 19h à la salle de l'Estanquet.



Palais enchanté

Originaire de Lorraine, Carine travaille dans la restauration depuis son plus jeune âge, devenant cheffe cuisinière il y a plus de 20 ans. Son sens du partage et de la convivialité l'ont amenée à ouvrir son restaurant au 53 rue des Forges. L'adresse idéale pour s'y régaler en intérieur ou sur la terrasse. L'hiver : ouvert le midi du mardi au dimanche et le soir du mercredi au samedi. L'été : fermé le dimanche soir.

06 74 75 73 06

Facebook : @Osaveurs-de-carine



Chasse aux bugs

Passionné d'informatique depuis toujours, Valentin propose ses services de dépannage à domicile sur Mac ou PC : remise à niveau d'ordinateur, solutions de stockage en réseau, réparation, problème de configuration, d'impression, etc. Vous avez des questions ? Il a des réponses ! Alors pour rester connecté, contactez-le !

06 51 20 56 32

contact@informatiquedumarensin.fr



Une vraie perle !

Cécile est spécialisée depuis 2005 dans l'enfilage de bijoux en perle à base de fil : soie/nylon/câble/cordon ou plastique. Elle travaille essentiellement en sous-traitance pour des bijoutiers. Mais, installée depuis août sur Castets, elle vous rencontre à domicile pour vous proposer de réparer vos bijoux en perle. Alors, n'hésitez pas à la contacter pour plus d'informations. !

06 82 38 00 70

cecile.drusian@gmail.com



Délégez vos papiers

Muriel Portet, secrétaire indépendante, nouvellement installée sur la commune de Castets, propose ses services en secrétariat et gestion administrative (organisation, facturation/devis, précomptabilité...). Vous souhaitez retrouver du temps pour votre activité ? N'hésitez pas à la contacter ou à partager ses coordonnées avec les artisans et entreprises de votre entourage.

06 43 55 87 20

www.pm40-secretariat.fr



Dossier

Jeunesse : quoi de neuf ?

On a coutume de dire qu'ils représentent l'avenir. À Castets, les enfants et adolescents de la commune sont, tous les jours, au cœur de l'action municipale. Rénovation du centre de loisirs, repas de la cantine à un euro, recrutement au service Enfance Jeunesse, illustrent les moyens qui leur sont dédiés en termes de structure, de dispositif et de compétences.

Faites vos jeux

L'accueil de loisirs municipal, qui accueille les jeunes de 3 à 17 ans, a été entièrement rénové. Plus pratique, plus confortable, il sera également moins coûteux à chauffer.



Les couleurs des salles rénovées ont été choisies par les enfants.

Les bons réseaux

L'accueil de loisirs, dont la conception remonte au XIX^e siècle, avait un réseau informatique... aléatoire. Les travaux ont été l'occasion de tout remettre à plat, et d'avoir une connexion fiable, performante, qui permet aux encadrants de proposer des animations numériques aux enfants.

Au terme de plusieurs mois de travaux, l'accueil de loisirs municipal a été entièrement rénové. « L'idée était d'une part d'augmenter le confort du bâtiment, et d'autre part de l'isoler pour nous permettre de réaliser des économies d'énergie, explique Michel Lamolie, 1^{er} adjoint au maire de Castets. Nous avons mené cette opération en partenariat avec le Sydec (NDLR : Syndicat Départemental d'Équipement des Communes des Landes), qui nous a aidé dans la maîtrise d'œuvre. »

Économies d'énergie

L'opération s'est faite en plusieurs volets. En premier lieu, car c'est par la toiture qu'un bâtiment perd le plus de calories, isolation des combles. Ensuite, isolation des murs, soit par l'extérieur (le plus efficace) quand c'était possible, soit par l'intérieur. Une majorité des menuiseries a également été changée, pour éviter les ponts

thermiques. Enfin, un système de GTC (Gestion Technique Centralisée, qui est aux bâtiments publics ce que la domotique est aux maisons particulières) a été installé. Il permet de contrôler et de réguler le chauffage et la ventilation du bâtiment en fonction de son usage. Pour parachever ces travaux, toutes les peintures et finitions ont été refaites.

Confort d'usage

« Cette rénovation a été pensée pour faire des économies d'énergie, mais aussi pour apporter une meilleure qualité d'accueil aux enfants et adolescents, explique Emma Lavielle, coordinatrice du service Enfance Jeunesse de la commune. Les agents avaient interpellé les élus parce que, par exemple, la configuration des lieux ne permettait pas aux tout-petits d'être indépendants pour leurs besoins sanitaires, en ayant accès à des

toilettes isolés, ou en ayant la possibilité d'ouvrir et de fermer les robinets seuls. En écoutant les animateurs et les enfants, nous avons pu réfléchir au meilleur moyen de mettre les espaces en adéquation avec leur utilisation. » Les enfants ont aussi pu choisir les couleurs des salles dans lesquelles ils sont accueillis : le bleu et le vert pour les maternelles, le violet pour les 8 à 11 ans.

Accueil en continu

Cette rénovation s'est déroulée entre le début du printemps et le mois d'août, alors que les bâtiments étaient utilisés. « On a essayé de faire au plus vite, explique Michel Lamolie, et on s'est rabattu sur les locaux de l'école pour les accueillir pendant l'été. »

Le coût de l'opération s'élève à près de 400 000€, mais son financement a bénéficié de 300 000€ d'aides publiques.



Pour beaucoup de familles, le prix a diminué, pas la qualité !

Pas d'inflation au menu

Grâce à une aide de l'État, la cantine municipale propose à la majorité des petits Castésiens des repas à un euro, équilibrés et de fabrication locale.

Lancé sur la commune en septembre 2022, le dispositif de la cantine à un euro apporte toute satisfaction. Grâce à lui, comme son nom l'indique, près de 60% des élèves bénéficient d'un repas à un euro... voire moins (*voir encadré*). Le principe en est simple. En fonction du quotient familial de l'enfant (calculé selon les revenus de son foyer), l'État reverse jusqu'à trois euros par repas.

Fin du tarif unique

Mais, alors que le dispositif comporte trois tranches, Castets a décidé d'en créer six, pour permettre de faire un geste en faveur des classes moyennes. Une démarche qui a l'avantage de lisser les disparités entre les familles du territoire. Cette démarche a obligé la commune à abandonner la politique de tarif unique qui était la sienne. Depuis 2017 et jusqu'en 2022, le prix d'un repas à la cantine était de 2,30€ pour tous les enfants. Mais la hausse des prix des matières premières (le prix moyen des ingrédients d'un repas,

sans compter la main d'œuvre et les locaux, avait atteint 2,58€...) en rendait le coût insoutenable pour la municipalité. Le dispositif de l'État est donc venu à point.

Frites et brocolis

Indépendamment du prix, ce qui reste inchangé, c'est la qualité des repas ! Tout est cuisiné sur place, avec des produits frais, en partie bio, et issus de circuits courts. Les menus sont d'ailleurs conçus sous le contrôle d'une diététicienne, qui s'assure de l'équilibre alimentaire et de la qualité des apports hebdomadaires : une journée « haricots verts » venant compenser une journée « frites »... « *Il ne faut pas croire que les enfants sont tristes quand il y a des légumes verts au repas*, s'amuse Florence Dubos, responsable de la restauration. *Tous les ans, nous avons des parents qui viennent nous voir pour savoir comment nous cuisinons les brocolis. Parce que les petits les boudent à la maison, mais les dévorent à l'école !* » Peut-être un effet inédit du repas à un euro ?

Une majorité de bénéficiaires

83 enfants

avec QF < à 1000 €
Tarif : 0,85 € à 0,95 €

52 enfants

avec QF entre 1000 €
et 1400 €
Tarif : 1 €

91 enfants

avec QF > à 1400 €
ou inconnu
Tarif : 2,30 € à 2,50 €

Tournée des effectifs

Le service Enfance jeunesse de la commune est constitué de 19 agents. Cette année, trois agents nous quittent et autant nous rejoignent. À tous, nous souhaitons le meilleur !

Bienvenue !



Sonia Bessaha

35 ans, a intégré le pôle Entretien à mi-temps le 21 août 2023. Elle est chargée du ménage dans les bâtiments communaux, notamment ceux de l'école.



Oriane Bourbon

22 ans, titulaire d'une licence STAPS, a rejoint le pôle Animation en février 2023 à temps plein. Elle y est animatrice pour les 3/11 ans sur les temps périscolaires et extrascolaires. Elle pourra y exploiter sa prédilection pour les animations en lien avec le sport et la nature.



Pierre Bats

34 ans, titulaire d'un BPJEPS APT fait partie du pôle Animation depuis le 28 août 2023 à temps plein. Il est chargé des 3/11 ans sur les temps périscolaires et animateur jeunesse (11/17 ans) sur les temps extrascolaires et les veillées. Son truc à lui, c'est le sport, et le numérique.

Merci beaucoup !



Sylviane Auberson

arrivée à la mairie en 2012 au sein du pôle Entretien, a fait valoir ses droits à la retraite au 31 août 2023. Bonne retraite Sylviane !

Bonne route !

Audrey Beguin, animatrice 3/11 ans et **Karine Petrissans**, directrice de la maison des Jeunes, ont choisi de quitter la collectivité par mutation pour rapprochement familial. Bonne continuation à elles !

Souvenir vivant

La silhouette de cette jeune femme pleurant les morts de la Grande Guerre est familière à tous les Castésiens. Mais connaissez-vous son histoire ?



Un monument aux morts original, la dame aux coquelicots.

À la 11^e heure du 11^e jour du 11^e mois de l'année 1918, dans un wagon de Rethondes, l'armistice qui met fin à quatre ans de sanglants combats est signé. 1 385 000 soldats français, un dixième de la population active masculine, se sont sacrifiés. Parmi eux, 56 Castésiens.

L'heure est à la fois à la liesse et à la douleur des familles endeuillées. Pour commémorer le souvenir des disparus, les communes de France se dotent de monuments aux morts.

Effort collectif

Le 16 février 1919, soit seulement trois mois après l'Armistice, en l'absence du maire et de conseillers encore mobilisés, la municipalité de Castets décide d'ériger une statue, financée par une collecte auprès de la population. Pendant les trois années qui vont suivre, diverses

commissions se mettent en place. L'une obtient une souscription de 23 481 francs, une autre, la donation d'un terrain au centre du village par M^{me} Remazeilles, une troisième trouve un architecte et sculpteur pour l'élaboration du monument.

Bronze et grès

C'est le Landais Edouard Cazaux qui est choisi (*voir encadré*). Pour 25 000 francs, il réalise un monument d'une hauteur de 3,20 mètres. Selon sa propre description, « appuyée à une stèle ornée à sa base d'un motif inspiré des tombes du front, une femme des Landes pleure et porte des fleurs à ceux qui tombent pour la Patrie ».

L'auteur souhaite une sculpture en grès rose de Bidarray, les Castésiens insistent pour que la jeune fille soit en bronze, ce qui sera fait.

Le monument étant livré en mai, c'est le 23 novembre 1924 qu'a lieu l'inauguration. Elle est présidée par le maire de Castets le docteur Lapeyrère et le député des Landes Robert Lassalle. Toutes les associations castésiennes et la population sont présentes. Le conseil municipal ayant décidé de donner un caractère religieux à la cérémonie, la statue est bénie par le prêtre de Castets.

Coquelicots

Sa dimension artistique et son originalité lui valent la protection des monuments historiques par arrêté du 21 octobre 2014. Il y a bientôt un siècle que la jeune Landaise au bouquet de coquelicots (la fleur du souvenir) pleure nos 56 morts de la « Grande Guerre », tombés au front, mais pas dans l'oubli.

Un artiste landais

Né en 1889 à Cauneille dans une famille de potiers et décédé en 1974, Édouard Cazaux était sculpteur et céramiste. Sa production de vases et émaux est très recherchée, et il décore de mosaïques de nombreuses villas des côtes basques et landaises. Il crée également les monuments aux morts de Saint-Vincent-de-Tyrosse et Biarritz.

Taxe foncière votée par les élus de Castets : 0% d'augmentation

Castets a fait le choix de maintenir sa taxe foncière 2023 au même niveau qu'en 2022. Pourtant le montant est supérieur sur l'avis d'imposition que vous avez reçu ? On vous explique.



Le seul levier d'action de la commune est le taux de la taxe foncière. Comme annoncé, celui-ci n'augmente pas en 2023. Mais il s'applique à la valeur de votre bien, qui est revue tous les ans par l'État, pour tenir compte de l'inflation. Ce montant augmente donc de +7,1%, valeur sur laquelle le taux de la commune, inchangé, s'applique. Le tableau suivant vous le montre en détail.

- 1 Taux appliqué par la Ville.
- 2 Base de calcul de la taxe qui est évaluée par le service des impôts en fonction des caractéristiques de votre bien.
- 3 Cotisation qui revient à la commune.
- 4 Taxe intercommunale.
- 5 Taxe spéciale LGV.
- 6 Cotisation qui est versée au SITCOM en charge de la collecte et du traitement des ordures ménagères.
- 7 Taxe pour la gestion des milieux aquatiques.
- 8 L'État collecte des frais de gestion pour le calcul et le prélèvement de l'impôt.
- 9 Montant total de votre impôt. Dans cet exemple, 677 € reviennent à la commune.

Taxes foncières 2023		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxes spéciales	Taxe ordures ménagères	Taxe GEMAPI	Total des cotisations	
Taux 2022	→ 33,02 %	33,02 %	%	2,58 %	%	16,30 %	0,242 %		
Taux 2023	→ 33,02 %	1	%	2,58 %	4, 0,318 %	5, 16,30 %	6, 0,346 %	7	
Propriétés bâties									
Adresse	26 RUE DE LA MAIRIE								
Base	2051	2	2051	2051	2051	2051			
Cotisation	677	3	53	7	334	7		1078	
Cotisation lissée									
Adresse									
Base									
Cotisation									
Cotisation lissée									
Cotisation 2022	633		49	-	312	5			
Cotisation 2023	677		53	7	334	7		1078	
Variation	+6,95 %	%	+8,16 %	- %	+7,05 %	+40,00 %			
		Commune	Syndicat de communes	Inter communalité	Taxe additionnelle	Taxes spéciales	Chambre d'agriculture	Taxe GEMAPI	Total des cotisations
Taux 2022	%	%	%	%	%	%	%	%	
Taux 2023	%	%	%	%	%	%	%	%	
Propriétés non bâties									
Bases terres non agricoles									
Bases terres agricoles									
Cotisation 2022									
Cotisation 2023									
Variation	%	%	%	%	%	%	%	%	
Dégrevement jeunes agriculteurs (JA)				Base du forfait forestier	Majoration base terrains constructibles	Caisse d'assurance des accidents agricoles			
Base État							Droit proportionnel :		
Base collectivité							Droit fixe :		
<small>Pour assurer la compensation à l'euo près de la suppression de la taxe d'habitation sur les résidences principales, cette année, votre commune fera l'objet d'une retenue sur le produit de taxe foncière de 793859 €. Pour plus d'informations, consultez la notice. Les taxes spéciales comprennent la TSE Grand Projet ferroviaire du Sud-Ouest pour 7 €.</small>								Frais de gestion de la fiscalité directe locale	8 50
								Dégrevement Habitation principale	
								Dégrevement JA État	
								Dégrevement JA Collectivité	
								Montant de votre impôt	9 1128



LE COMPOSTAGE INDIVIDUEL

LE COMPOSTAGE EN BORNE

EXEMPLES DE BIODÉCHET

Trions à la source !

À partir du 1^{er} janvier 2024, le tri des biodéchets sera une obligation pour tous. Collecte ou compostage individuel ou collectif, revue des solutions qui s'offrent à vous.

40% des foyers du territoire couvert par le Sitcom (Syndicat intercommunal de traitement et de collecte des ordures ménagères) recourent déjà au compostage, pourquoi pas vous ? Surtout que tout est mis en œuvre pour faciliter le passage à l'acte. Des bornes spécifiques pour recevoir les biodéchets (*voir encadré*) vont être progressivement installées, où les usagers pourront les déposer, en sachets fermés biodégradables, bien entendu ! Ils seront valorisés dans les cultures locales. On aurait tort de s'en priver !

Mais peut-être êtes-vous tentés de faire votre propre compost ? Excellente idée ! Là aussi, le Sitcom vous accompagne, notamment en vous proposant l'aide de maîtres-composteurs.

Maison individuelle

Vous avez un jardin ? Le Sitcom prévoit prochainement deux campagnes de distribution de composteurs gratuits, avec bioseau et agitateur. Pour les recevoir, pensez à les réserver auprès du syndicat pour les récupérer à la déchetterie la plus proche de votre domicile, ou à la plateforme multimatériaux de Bénése-Maremne.

Habitat collectif

Vous êtes en appartement ? Cela ne doit pas vous dissuader. Des composteurs du Sitcom peuvent être installés en pied d'immeuble sur un espace réservé. Bien entendu, cette initiative doit toutefois être approuvée préalablement par le syndic, et obtenir des autorisations et aménagements spécifiques.

Qu'est-ce qu'un biodéchets ?

Épluchures de fruits, de légumes, restes de viande, poissons, laitage, mais aussi sachets de thé ou marc de café... Ces déchets alimentaires, qui représentent 1/3 de nos poubelles, peuvent être naturellement décomposés en compost... mais sans leur emballage !

La belle saison

Lecture, spectacles, animations, expositions, il y aura de tout et pour tous les publics, cette année encore à la ludo-médiathèque de Castets.



Un club de lecture jeune public est né.

Un nouveau club de lecture à destination des enfants a connu sa première réunion lors des vacances d'automne. Créé à l'initiative de Karine Reitel, et animé avec l'aide de Virginie, membres de l'APE (*l'Association des Parents d'Élèves*), il est calqué sur celui des adultes, « Les Millefeuilles ». À chaque période de congés scolaires, il réunira les jeunes lecteurs désireux de partager leurs impressions et leurs conseils de lecture.

Olivier Louloum s'expose

Les Castésiens pourront prochainement découvrir les œuvres d'un sculpteur landais, Olivier Louloum, au cours d'une exposition qui se tiendra à la médiathèque, du 23 mars au 5 mai.

Les créations de cet artiste leur sont déjà connues, puisqu'il est le concepteur de la fontaine de la grenouille que l'on trouve près du Barrat. Il interviendra auprès de trois classes de l'école primaire, pour diriger un atelier de création d'une œuvre commune, qui sera par la suite implantée sur le parcours du patrimoine.



'La vache bleue', une œuvre d'Olivier Louloum.

À vos agendas

Spectacle de Noël

à 18h, salle du Tutti, espace Émile Vignes

Mardi 19 décembre

Issu d'un partenariat entre l'école de musique et la médiathèque, spectacle tout public "Chantons sous la lune".

Les bébés lecteurs

à 10h, à la médiathèque

Mercredi 10 janvier

Sylvie Batby avec la Marge Rousse

Mercredi 7 février

Marie Perlimpinpin avec la compagnie TEOG

Samedi 16 mars

Neyla avec les Passagers du vent

Mercredi 24 avril

Nathalie M'Rica avec la Fabrique à Mots

Les Nuits de la lecture

de 18h à 20h, à la médiathèque

Jedi 18 janvier

Jeu de rôles adultes

Soirée jeu

Espace Émile Vignes

Vendredi 12 avril à 19h



Le mot de...

Catherine Soler,
Vice-Présidente de la
commission culture

Communiquer et partager

« Le service culturel de la municipalité met tout en œuvre pour organiser et dynamiser au mieux notre ludo-médiathèque en proposant des activités de plus en plus nombreuses et il le fait parfaitement bien grâce à une équipe énergique. Nous devons continuer dans cette dynamique pour l'année qui vient ! »

Un projet maîtrisé

La municipalité assume tous les rôles dans la réalisation et la commercialisation du lotissement du quartier de Mouncaout II, pour proposer une offre de logement accessible.



Inscrivez-vous

Plus d'informations ainsi qu'une liste d'attente pour les lots du Mouncaout II sont disponibles à la mairie.

L'emplacement du futur lotissement.

Il y a longtemps que le projet de lotissement du Mouncaout II est « dans les tuyaux ». Et pour cause, cet ambitieux ensemble, voisin du premier Mouncaout, est emblématique de la stratégie d'aménagement du territoire menée par la municipalité. Celle-ci répond à deux priorités, la mixité sociale et l'urbanisme raisonné.

Prévu pour une commercialisation fin 2024, il comportera 89 lots libres à bâtir, 13 maisons mitoyennes en accession sociale et 18 appartements sociaux. Le tout pour une densité moyenne de 12 logements par hectare.

Continuité écologique

Intégré au sein d'une friche sylvoicole, il a fait l'objet de choix très nets pour la préservation des diverses composantes, environnementale et paysagère de cette parcelle. Ainsi, l'imperméabilisation des sols sera réduite au maximum, et la question de l'écoulement des eaux de pluie sera réglée naturellement, avec la création de bassins de rétention et d'infiltration. Pour maintenir une continuité écologique, les haies d'une seule espèce (thuyas, lauriers cerise, bambou) seront proscrites, au profit d'essences végétales variées et locales.

Le lotissement sera traversé par une « coulée verte » de plus de 8 000 m², accompagnée de cheminements doux qui desserviront une majorité de parcelles.

Maintenir les prix

La municipalité aurait pu faire le choix, comme bien d'autres, de déléguer le projet à un lotisseur. Celui-ci aurait pris à sa charge toutes les études, démarches, autorisations à obtenir, marchés à passer... avant de fixer son prix de vente. Au contraire, Castets a décidé de garder la mainmise

sur toute l'opération, pour pouvoir proposer, in fine, un tarif raisonnable. Ce qui, dans un contexte de tension immobilière constante, de hausse des taux d'intérêt et des coûts de construction, est appréciable. D'autant plus qu'une municipalité n'est pas forcément « adaptée » à ce genre d'opération. Celle-ci requiert en effet des compétences spécifiques, un budget annexe, une comptabilité séparée et une trésorerie solide pour financer achats, études et aménagements... jusqu'aux premières ventes !



Le plan du futur lotissement.

L'intercommunalité à votre service

Rénover son logement, se former au numérique, créer des liens avec d'autres familles du territoire, Côte Landes Nature est tous les jours à vos côtés !

Le B-A BA du BAFA



Du 13 au 20 avril 2024, le service Info Jeunes Côte Landes Nature propose aux jeunes du territoire (à partir de 16 ans) de suivre la formation générale BAFA (*Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur*) à Castets. Ce diplôme leur permet d'encadrer à titre non professionnel, de façon occasionnelle, des enfants et adolescents en accueils collectifs de mineurs. Côte Landes Nature finance à hauteur de 200€ cette formation générale si vous avez suivi le stage baby-sitting organisé par le service Info Jeunes. D'autres aides seront également possibles.

Pour + d'infos, contactez Morgane Minjot au 06 70 68 63 66 ou sur infojeunes@cc-cln.fr

Petits et grands



Le LAEP (*Lieu d'Accueil Enfants-Parents*) vous accueille à partir de 9h30 tous les lundis matin à Taller (école) et tous les mercredis matin à Vielle-Saint-Girons (à l'ancienne école, allée des Casaous). Il propose un espace de jeu qui favorise les échanges entre les enfants sur un lieu de vie commun, qu'ils peuvent investir en toute sécurité en présence de leurs parents ou de leurs accompagnants. Ces derniers peuvent rencontrer d'autres familles et créer du lien pour échanger sur leurs expériences.

Pour plus d'informations, contactez le service Petite Enfance par mail petite-enfance@cc-cln.fr ou par téléphone : 06 37 58 30 15/07 50 68 33 30

Restez connectés !



Notre conseiller numérique, Florian Quentin vous accompagne gratuitement dans l'utilisation des outils numériques au quotidien et vers l'autonomie numérique. Il vous guide pour prendre en main un équipement informatique (ordinateur, tablette, smartphone...), naviguer sur Internet, gérer vos courriels,

installer et utiliser des applications utiles, gérer vos contenus numériques...

Retrouvez Florian dans plusieurs communes du territoire, ou à l'Espace France services à Castets.

Bien au chaud



Vous souhaitez rénover votre logement ? Vous ne savez pas vers qui vous tourner ?

L'Espace France Renov' informe, conseille et accompagne gratuitement les particuliers

ayant des projets de rénovation, qu'ils soient propriétaires, locataires ou en syndics. Les conseillers vous renseignent notamment sur les aides financières disponibles selon votre situation : Ma PrimeRenov, primes énergies...

Permanences à l'Espace France services de Castets (364 avenue Jean-Noël Serret) tous les 3^e mercredis après-midi du mois.

Pour prendre rendez-vous : 05 58 74 12 56



Maïté Barbasse à 17 ans, en 1953, immortalisée par le photographe Émile Vignes.

Un sourire pour l'éternité

Vous connaissez ce visage ! Maïté Barbasse est cette jeune fille, immortalisée par Émile Vignes il y a 70 ans. Elle habite toujours Castets, et elle se souvient de cette journée...



Quels étaient vos liens avec Émile Vignes ?

C'était un cousin, j'étais parente avec sa femme Alexia. Nous étions très proches, je déjeunais chez eux quand j'allais à l'école à Castets. Je l'accompagnais souvent et nous allions jusqu'à Mimizan ! Il avait une voiture sur laquelle il faisait sa publicité de photographe. Je l'appréciais beaucoup, bien qu'il soit sérieux et n'ait pas un caractère très enjoué.

Quels sont vos souvenirs de cette journée particulière ?

C'était en juin 1953, à l'époque j'avais 17 ans. Il m'avait demandé de me rendre au lieu-dit l'Affligé, pour la moisson du seigle. Il ne m'avait pas dit qu'il allait prendre des photos. Donc j'y suis allée en tenue de tous les jours, pour aider aux moissons.

L'image a été prise sur le vif. Il m'a juste demandé d'écartier les épis avec les mains, en me disant « *Attends un peu* »... Et voilà, c'était fait ! Quand il a développé cette photo, il m'a dit « *qu'est-ce qu'elle est belle* » !

Pouvez-vous nous resituer cette photo dans son époque ?

Beaucoup d'événements donnaient lieu à des festivités à cette époque : le cochon, le carnaval, etc. Tout le monde

participait aux moissons. Celle du seigle était au mois de juin. Dans les années 50, il y en avait beaucoup dans les Landes. On l'utilisait pour faire du pain qui se conservait beaucoup plus longtemps que le pain blanc ; il servait aussi de nourriture pour les animaux.

Est-ce qu'on vous parle souvent de cette photo ?

Pas tant que cela... la dernière fois c'était à l'occasion de l'exposition sur Émile Vignes en 2010, elle avait été affichée en grand sur la façade du pôle culturel et imprimée sur des cartes postales éditées pour l'occasion. Je suis vraiment ravie d'apprendre qu'elle figurera également sur le mur de photos dédié à Émile Vignes dans le futur Parcours du Patrimoine. Je serai ainsi là pour l'éternité !